



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
SECONDAIRE

Nouvelles en bref

Éric DAUBIE

Secrétaire général

Passage du relai à la CSA

Depuis deux ans, Patrick Lenaerts assurait la mission de coordination de la Cellule de soutien et d'accompagnement en surplus de sa fonction de secrétaire général adjoint de la FESec.

Le 24 novembre, Pierre Scieur, directeur de l'Institut Sainte Thérèse de Manage, a pris le relai et assure désormais la fonction de Directeur-coordonnateur de cette cellule.

Nous remercions vivement Patrick qui a insufflé son enthousiasme à la CSA et a fait évoluer ce service, grâce à sa détermination et son leadership, vers plus de cohérence et de professionnalisme encore, au service des écoles et tout particulièrement de leurs plans de pilotage et contrats d'objectifs.

Nous souhaitons bon vent à Pierre pour ce nouveau challenge !

Épreuves FESec: EDM (1^{er} degré) et Langues modernes (2^e degré)

Nous vous rappelons que l'échéance pour les commandes des épreuves en EDM (1^{er} degré) et en Langues modernes (2^e degré) est fixée à la **fin du mois de décembre**. L'inscription peut être réalisée en ligne via les formulaires [EDM](#) et [Langues modernes](#) ou à partir du site <https://vademecum-evaluations.fesec.be/> Pour rappel, celui-ci rassemble diverses informations : modalités de passation, supports pour l'évaluation, liens vers les épreuves précédentes, ...

Plan d'équipement numérique – Volet 2

Le 29 novembre dernier, est parue la [circulaire 8366](#) relative à la mise en œuvre du volet 2 du plan d'équipement numérique et plus particulièrement à l'application ONEL.

Un webinaire a rapidement suivi et une question, en particulier, est revenue à plusieurs reprises : celle de l'utilisation du fonds de solidarité dont le montant vous a été communiqué sur vos adresses mails administratives.

Le Cabinet du Ministre Dardenne a confirmé, lors de ce webinaire, qu'il n'y avait pas d'obstacle à ce que le **fonds de solidarité soit activé seul, pour autant que la possibilité soit ouverte, pour l'élève qui le souhaite, de bénéficier de la réduction de 75€.**

Communication autour des essentiels

Le contexte sanitaire provoqué par la Covid-19 nous a amenés à définir des apprentissages « essentiels » ou « incontournables ».



Nous aurions pu espérer que cette année allait se dérouler normalement, mais ce n'est pas encore à l'ordre du jour. D'où la question bien légitime de savoir si nos essentiels sont toujours d'actualité, compte tenu des dernières directives.

La réponse est oui : les essentiels permettent de baliser les contenus d'apprentissage tout en respectant les attendus des référentiels et des programmes.

Nous vous rappelons que nos essentiels sont disponibles sur le portail de la FESec (fesec.be), en cliquant sur l'onglet « [Essentiels par discipline/secteur](#) ».

Dans la perspective que toutes les enseignantes et tous les enseignants puissent s'approprier ou se réapproprier ces incontournables, un courriel sera envoyé à toutes les directions, le **lundi 10 janvier**. Ce courriel précisera, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire, les modalités envisagées par chaque responsable de secteur, pour une application pratique des essentiels dans les cours.

Clés pour les nouveaux enseignants et pour les nouveaux éducateurs

Les clés à l'attention des nouveaux enseignants et des nouveaux éducateurs ont été actualisées. Elles ont pour objectif de faciliter la prise de fonction en fournissant une série de renseignements utiles. Certains sont communs à toutes les écoles, d'autres dépendent de chaque établissement. Il s'agit donc d'outils qui doivent être complétés par l'école pour certaines de ses parties.

Périodes « COVID »: pas d'urgence pour le rapport d'activités intermédiaire

Dans le cadre du plan de relance européen, des **périodes « COVID »** ont été octroyées aux écoles d'enseignement ordinaire ou spécialisé qui en ont fait la demande, pour le déploiement exceptionnel d'un soutien de type pédagogique, éducatif ou psychosocial, ciblé et renforcé pour les élèves les plus en difficulté et ce jusqu'au 30 juin 2022.

Dans le cadre du **monitoring du dispositif**, un rapport d'activités ainsi qu'un fichier des élèves concernés devront être complétés en lien avec la mise en œuvre de ces périodes. L'ETNIC est chargé de réaliser le formulaire électronique « rapport d'activités intermédiaire » pour les écoles secondaires. Il nous a été confirmé que **tout dépassement de délai du côté de l'administration sera compensé par une date de remise plus tardive.**

Les éléments relatifs à la **communication visant le soutien de l'Europe** seront, en revanche, envoyés d'ici peu aux écoles secondaires en format PDF avec des modèles d'affiches et de flyers.

Projet ERASMUS +: contribuer à l'intégration de familles de primo-arrivants et établir des partenariats

Dans le cadre d'un projet ERASMUS +, nous sommes à la recherche de 2 écoles qui seraient intéressées à participer à un projet de mobilité dont la thématique est liée aux primo-arrivants. L'objectif du projet est double :

- ♦ contribuer à l'intégration de familles de primo-arrivants (par le langage, les liens sociaux, la valorisation de la langue maternelle, la reconnaissance et la valorisation des liens familiaux) ;
- ♦ établir des partenariats entre établissements scolaires de différents niveaux (primaire – secondaire – adultes).

Il s'agit de participer à l'innovation de notre système éducatif en l'enrichissant de l'expérience d'autres pays et en se créant les meilleures conditions pour augmenter la réussite de tous nos apprenants.

Le projet comportera deux mobilités d'une semaine chacune (années scolaires 2022- 2023 et 2023-2024). Deux personnes de chaque établissement peuvent participer à chacun de ces voyages : un représentant de la direction et un enseignant. Un représentant de la FESeC fera également partie de l'équipe. Ces personnes peuvent être différentes pour la première et la seconde mobilité.

Il sera demandé aux participants de s'investir dans l'une ou l'autre réunion de préparation de la mobilité (au minimum 2X2 h avant chaque mobilité – probablement à distance), de se rendre disponible pour une semaine de visite d'étude à l'étranger, de compléter un rapport personnel en ligne à l'issue de

Éditeur responsable : Éric Daubie - Secrétaire général

Fédération de l'Enseignement Secondaire Catholique | Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique asbl
Avenue E. Mounier, 100 - 1200 Bruxelles - tél. : 02 256 71 57 - fax : 02 256 71 65 - secretariatproduction.fesec@segec.be

cette semaine (30 minutes), et de veiller à la dissémination et au partage des pratiques observées au sein de son équipe. Un représentant de chaque établissement proposera également, lors d'un événement final (2024), une présentation des impacts du projet dans son école.

La cellule Europe gèrera les éléments administratifs, les participants, les aspects « pédagogiques ».

Si vous souhaitez d'autres informations et/ou si vous êtes intéressés, merci de contacter pascale.priqnon@segec.be.

Focus group Accréditation Erasmus+



Le nouveau programme Erasmus+ (2021-2027) se veut encore plus inclusif, accessible et durable. Parmi ses principaux objectifs figurent le soutien de la transition numérique dans l'éducation et la création de l'espace européen de l'éducation. Pour atteindre ces objectifs, le nouveau programme a été conçu de manière à faciliter au maximum l'accès pour les organismes.

L'accréditation Erasmus joue un rôle essentiel à cet égard. Elle concerne 3 secteurs : enseignement scolaire, EFP (qualifiant) et éducation des adultes. Elle vous permet de définir une stratégie d'internationalisation adaptée à votre organisme selon les standards de qualité Erasmus+ requis.

Vous définissez vos propres objectifs et la vitesse à laquelle vous souhaitez avancer.

Prochain délai : le 19 octobre 2022 à 12h.

Avantages



- Assurance d'un financement stable de 2021 à 2027.
- Simplification de la demande annuelle de budget (nombre de participants, type d'activités) : moins de stress et gain de temps.
- Flexibilité dans l'évolution du projet.

Dans ce cadre, la cellule Europe vous propose la **création d'un focus group** afin de déterminer vos besoins en matière d'accompagnement vers cette accréditation pour votre école. Une première réunion en ligne serait organisée mi-février.

Si vous êtes intéressé.e de participer à ce groupe de réflexion, merci de compléter [ce formulaire](#).

<https://forms.gle/LfwonQPigZ8iYCeZ7>